

Résidences d'auteurs à l'École

Ouverture de l'appel à candidatures

Le Centre national du Livre, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, relance en cette rentrée 2022 le dispositif de résidences d'auteurs en milieu scolaire.

Pour sa première édition en 2021, avec un objectif initial de 100 résidences, ce sont finalement 145 résidences d'auteurs qui ont pu être mises en œuvre grâce à un engagement exceptionnel du Centre national du Livre. Réparties dans 70 départements, 64 écoles, 58 collèges et 23 lycées, ces résidences ont permis à plus de 4 000 élèves de découvrir le métier d'auteur et le processus de création d'une œuvre.

A la question « *Souhaiteriez-vous renouveler l'expérience ?* », 100% des auteurs ont répondu oui. Ils sont nombreux à témoigner de l'intérêt des élèves pour leur travail de création et à se réjouir d'avoir suscité leur envie d'écrire à leur tour :

« *En fait, il suffit de les stimuler au bon endroit, c'est-à-dire les faire rêver tout en créant, et ils y sont, ils écrivent et ils lisent* ».

Le Centre national du Livre invite ainsi tous les auteurs, traducteurs et illustrateurs qui le souhaitent à candidater dès à présent à la deuxième édition de ce dispositif.

Le dispositif de bourse de résidence en milieu scolaire attribue une rémunération à un auteur invité en résidence par une école ou un établissement scolaire, situé sur le territoire français, pour qu'il participe à un programme de rencontres autour de son œuvre, tout en lui permettant de poursuivre son travail personnel de création. Ce programme doit correspondre à un total maximum de six demi-journées.

Montant

Le montant de la bourse de résidence est de 2 000€ bruts équivalent à un mois de résidence. La durée de la résidence peut être fractionnée sur un trimestre maximum.

Éligibilité

Sont éligibles tous les auteurs francophones qui attestent d'au moins un ouvrage personnel en français publié à compte d'éditeur et diffusé dans le réseau des librairies de France. L'auteur doit s'engager à construire un projet de création avec les élèves et à planifier le calendrier de ses interventions en lien étroit avec l'équipe éducative concernée.

Contact presse :

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

Centre national du livre – 53, rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07

www.centrenationaldulivre.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 septembre 2022

Dépôt des dossiers

Les demandes d'aide doivent être transmises au CNL avant le 10 novembre.

Pour déposer une demande d'aide, rendez-vous sur : <https://centrenationaldulivre.fr/>, rubrique « aides ».

D'ici au 10 novembre, des webinaires d'informations à l'attention des auteurs et des professeurs seront organisés. Les dates seront annoncées sur le site du CNL.

Retrouvez l'actualité du CNL
www.centrenationaldulivre.fr